



Union Internationale des Télécommunications
Bureau Régional pour l'Afrique



Réf : ROA/ADD/AR/ma/L023/21

Addis Ababa, le 19 mars 2021

- Aux administrations des Etats membres de l'UIT dans la région Afrique ;
- Aux régulateurs de la région Afrique ;
- Aux membres du secteur UIT-D de la région Afrique ;
- Aux établissements universitaires de la région Afrique ;
- Aux organisations régionales et internationales concernées

Objet: **Formation en ligne du Centre d'Excellence UIT sur le « CADRE REGLEMENTAIRE POUR LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES ET LES FINTECHS », ITU Academy, du 3 au 29 mai 2021**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à participer à la formation en ligne sur « **CADRE REGLEMENTAIRE POUR LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES ET LES FINTECHS** » qui se déroulera sur la plateforme ITU Academy, du **3 au 29 mai 2021**. Cette formation est organisée conjointement par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) dans le cadre du programme de radio diffusion numérique sous l'égide des Centres d'Excellence de l'UIT pour la région Afrique. Cette formation sera dispensée uniquement en français.

L'objectif de cette formation est de donner aux participants un aperçu des éléments qui, ensemble, constituent un environnement propice aux services financiers numériques et à l'inclusion financière : politique, réglementation et capacité pédagogique. Le cours présente également de nouveaux problèmes tels que la confidentialité des données et les crypto-monnaies qui n'étaient pas généralement dans l'agenda des régulateurs financiers et TIC il y a une décennie.

De manière spécifique, les sujets suivants seront abordés : la régulation et la supervision – mandat de chaque secteur (TIC et financier) et mécanismes de collaboration, l'aperçu de l'architecture réglementaire, les règlements AML et CFT, les catalyseurs et les forces de la réglementation, l'approche habilitante de la régulation, la standardisation, les approches de mesure de l'habilitation, les éléments de base dans la réglementation des TIC qui affectent la réglementation des SFN (Interconnexion, interopérabilité, Qos, Qualité de services), l'aperçu des quatre catalyseurs réglementaires de base, l'E-money (les bases de la

protection de la valeur stockée émise par des non-banques), le due diligence des consommateurs basée sur les risques, les droits des consommateurs des SFN et les obligations des prestataires de SFN à l'égard des leurs consommateurs, l'implication d'un risque non géré pour le client, comment améliorer la protection des clients, la création de cadres de gestion des risques, la collaboration entre le régulateur des services financiers et le régulateur des télécoms pour la protection des consommateurs, la création de différents types de cadres, les impératifs pour les fournisseurs de services financiers numériques, la protection des données à caractère personnel, les mécanismes de gestion des plaintes des consommateurs et les modes alternatifs de résolution des conflits, la politique de concurrence, la banque ouverte, les stratégies sous-régionales et nationale de protection.

Des informations détaillées sur cette formation sont décrites dans la description de la formation qui peut être téléchargée à partir du portail de l'académie de l'UIT à l'adresse suivante :

<https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue/cadre-reglementaire-pour-les-services-financiers-numeriques-et-les-fintechs>.

La formation est destinée aux responsables qui sont impliqués dans la réglementation et la supervision des services financiers numériques au sein des agences/autorités des ministères, ou ceux responsables de la conformité au sein des opérateurs de télécommunications privés. De manière non exhaustive, le cours est destiné aux personnels des : Ministères de l'économie numérique, Autorités de régulation des postes et télécommunications, Banques centrales, Banques commerciales, FinTechs, Prestataires de services financiers numériques

Si vous souhaitez que votre organisation participe à cette formation, nous vous prions de bien vouloir inscrire vos agents en ligne, au plus tard le **30 avril 2021**, sur le site web de l'académie de l'UIT à <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue/cadre-reglementaire-pour-les-services-financiers-numeriques-et-les-fintechs>. Les conditions de paiement des frais d'inscription à cette formation sont spécifiées dans la description de la formation.

Dr. André ONANA, Coordonnateur du Centre d'Excellence de l'UIT à l'ESMT (andre.onana@esmt.sn) et M. Emmanuel Niyikora, Responsable de Programme, bureau de zone UIT pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar (emmanuel.niyikora@itu.int) sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous nous réjouissons de votre participation active et de votre contribution à cette formation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Andrew Rugege
Directeur régional pour l'Afrique et
Représentant auprès de la CEA et de la CUA